



2025

2026

Projet Pédagogique des Accueils périscolaires de Sanilhac

I/ Présentation du territoire et des infrastructures relatives à la Jeunesse

Depuis la fusion des communes au 1^{er} janvier 2017, la nouvelle commune de Sanilhac est la fusion entre 3 communes : Notre Dame de Sanilhac, Marsaneix et Breuilh.

La commune dispose de 4 groupes scolaires :

- Un groupe élémentaire aux Cébrades avec 4 classes (Directrice Mme Robiquet)
- Un groupe maternel avec 2 classes (Directrice Mme Dauriat)
- Un groupe primaire au bourg de Notre Dame de Sanilhac de 6 classes (Directeur M Cadon)
- Un groupe primaire à Marsaneix de 6 classes (Directrice Mme Lardy)

Sur chaque site, il y a un accueil périscolaire le matin et le soir, ainsi qu'un temps de restauration et d'animation/encadrement sur le temps méridien.

Il y a la cantine dite « centrale » située à l'école des Cébrades qui dessert les repas sur les écoles des Cébrades et celle du Bourg.

Depuis la rentrée 2021, la nouvelle municipalité a fait le choix de remettre en service les cuisines de l'école de Marsaneix.

La commune dispose également de 2 centres d'accueils de loisirs :

- Un centre situé sur le Bourg appelé « Le Sanilhou ».
- Un centre situé sur Marsaneix appelé « 100% enfants ».

L'organisation de ces ALSH est développé et détaillé dans les projets pédagogiques de chaque structure (cf. Documents joints).



II / Les effectifs de nos groupes scolaires / Année 2024/2025

	Effectifs par école		
	Ecole maternelle	Ecole élémentaire	Total
Cébrades Maternelle	55		137
Cébrades Élémentaire		82	
Bourg	43	100	143
Marsaneix	39	87	126
Total			

III/ Les temps des APS

Les quatre écoles proposent un temps d'accueil tous les matins et tous les soirs avec une grande amplitude horaire permettant ainsi à toutes les familles de la commune de pouvoir y trouver son compte. Les équipes d'animation prennent également en charge le temps méridien sur chaque école et mettent en œuvre les différents projets et événements prévus par les équipes de direction.



Les temps de l'enfant sur la commune sont ainsi découpés selon l'organisation suivante :

17h/18h30
ou 19H00
Marsaneix**

7h00/8h20 8h20/11h30 11h30/13h20* 13h20/16h30* 16h30/17h00

Lundi	Accueil Périscolaire	Temps scolaire	Restauration scolaire	Temps scolaire	Gouter Périscolaire	Accueil Périscolaire
Mardi	Accueil Périscolaire	Temps scolaire	Restauration scolaire	Temps scolaire	Gouter Périscolaire	Accueil Périscolaire
Jeudi	Accueil Périscolaire	Temps scolaire	Restauration scolaire	Temps scolaire	Gouter Périscolaire	Accueil Périscolaire
Vendredi	Accueil Périscolaire	Temps scolaire	Restauration scolaire	Temps scolaire	Gouter Périscolaire	Accueil Périscolaire

**13h15 sur l'école du Bourg pour les élémentaires ou 16h25 sur l'école du Bourg pour les élémentaires*

***Du fait de l'éloignement géographique de la ville, le choix a été fait d'accroître l'amplitude d'ouverture des APS de l'école de Marsaneix*

7h30 / 18h 30	
Mercredi	ALSH Sanilhac : Le Sanilhou et 100% Enfants.

a/ Les accueils du matin

Un lieu leur est dédié dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de la commune de 7h à 8H20. C'est un moment d'accueil individualisé, sécurisant et calme. Afin de répondre aux besoins des enfants, différents espaces y sont aménagés. Des activités y sont proposées au public selon la volonté des enfants : il s'agit ici de susciter l'adhésion des enfants autour d'ateliers et de projets différents mis en place tout au long de l'année.

b/ Les accueils du soir

Un lieu leur est également dédié sur chaque école de 16h30 à 18h30 (19h pour Marsaneix).

Un goûter commun est proposé à l'intégralité des enfants de 16h40 à 17h00 dans les différentes structures accueillant les enfants.

De la même manière que pour l'APS du matin, des activités y sont proposées selon la volonté des enfants mais aussi de proposer des activités en lien avec les différents projets mis en place tout au long de l'année. L'accueil périscolaire du soir est également un temps propice à la tenue d'activités physiques encadrées par les équipes d'animation. Du matériel spécifique est disponible sur les différents sites afin d'offrir à la fois ce type de prestations mais aussi du jeu libre pour les enfants qui ne souhaiteraient pas participer à ces activités (Ballons, cerceaux, cordes à sauter, ...). La libre participation de l'enfant est un critère important pour notre organisation puisqu'il nous semble essentiel de respecter les rythmes de chacun : l'enfant est ici encouragé à participer librement selon ses envies et sa fatigue (surtout suite au temps scolaire qui vient de s'écouler).

c/ La pause méridienne

Elle se déroule de 11h30 à 13h20 (ou 13h15 sur l'école du Bourg pour les élémentaires). Tous les enfants sont accueillis pendant le temps de repas.

La pause méridienne est encadrée par les animateurs permanents et qualifiés de la commune. Ils sont assistés par du personnel supplémentaire et par les ATSEM intervenants dans les classes. La présence de ce personnel permet un suivi cohérent entre le temps méridien et le temps scolaire. Sur les trois sites, la restauration est organisée en deux services. Le premier accueille les enfants de maternelle (PS/MS/GS) de 11h30 à 12h15. L'accent est ici mis sur le développement de l'autonomie des enfants et sur l'apprentissage du goût. Suite à la restauration, les enfants sont conduits, après un temps d'hygiène, sur un temps de sieste pour les plus petits encadrés toujours par les animateurs accompagnés par les ATSEM attribués aux différentes classes.

Pendant ce temps, les enfants de l'école élémentaire (CP à CM2) se regroupent dans les différentes cours de récréation et sont encadrés par les équipes d'animation. Ces moments sont propices à la mise en place d'activités par les animateurs et sous la libre participation des enfants ainsi que la mise en place d'interventions par nos

associations sportives et / ou culturelles. Sont alors proposées des activités pré-sportives mais aussi sont mises à la disposition de publics différents types de matériels permettant aux enfants d'accéder à des activités diverses telles que des jeux de société, du matériel d'arts plastiques ou bien encore du matériel « sportif » (ballons, cerceaux, cordes à sauter, plots...). Avec le concours de la CAF, la municipalité a ainsi pu mettre en place des malles pédagogiques variées qui seront utilisées sur le temps méridien. Ce temps de « cour » est également mis à profit pour proposer aux enfants des activités de type « Grands Jeux »

Le second service de restauration regroupe les enfants de l'élémentaire de CP à CM2 et se déroule de 12h30 à 13h.

La commune étant engagée dans une démarche écoresponsable, les temps de restauration répondent au cahier des charges d'Ecocert en proposant des activités quotidiennes autour du non-gaspillage. Ainsi des actions visant à cette prise de conscience sont engagées par les équipes d'animation et abordent également la saisonnalité et la localité des produits utilisés par les cuisines de la commune (cf. *Projet joint en annexe*).

Une cohérence éducative entre les différents acteurs de l'école est ici privilégiée du fait de la présence des ATSEM au sein de ce temps méridien mais aussi par la communication existante entre les équipes d'encadrement et les équipes enseignantes.

Exceptions d'organisation :

-Ecole du Bourg : la classe de CP est intégrée au premier service du fait des contraintes spatiales du restaurant d'enfants

d/ Les mercredis

Les mercredis dépendent à proprement parler des Accueils périscolaires. Dans notre municipalité, ils sont détaillés et explicités par les projets pédagogiques relatives à chaque structure (cf. *Projets Pédagogiques joints*).

IV/ Positionnement hiérarchique



N.B.: *Un animateur référent est spécifié sur chaque accueil périscolaire. Ce dernier est l'interlocuteur privilégié de chaque structure et se charge de la mise en œuvre des projets et des objectifs pédagogiques. Il est garant de la transmission des informations importantes à ses supérieurs hiérarchiques afin d'assurer le bon fonctionnement du service.*

V/ Objectifs pédagogiques généraux des APS de Sanilhac

Nous répondons au projet éducatif de territoire sur l'épanouissement personnel de l'enfant, par une proposition d'activités ludiques et éducatives développant ainsi la curiosité, la créativité et l'inventivité.

Objectifs visés	Comment	Moyens mis en œuvre
Développer la curiosité de l'enfant	•En lui permettant de découvrir différentes activités. •En suscitant son envie de découvrir et d'apprendre. •En l'incitant à rechercher des informations qui répondent à ses interrogations. •En sollicitant son imagination.	•Inclure différents domaines d'activités (culturel, scientifique, artistique, sportif...) •Mettre à disposition les outils de réponses aux interrogations tels que bibliothèque, internet. •Aborder chaque activité de manière ludique.
Favoriser l'épanouissement, l'autonomie, la responsabilisation et la socialisation des enfants	•En lui permettant de faire ses propres choix. •En lui apportant de temps d'écoute et de dialogue. •En le positionnant comme acteur de ses temps de loisirs. •En stimulant leur envie de grandir •En sensibilisant l'enfant au respect des autres et de soi-même. •En lui permettant de monter des projets collectifs et de les mener à bien.	•Proposer plusieurs activités encadrées ou en autonomie. •Mettre en place des moments de dialogues et de régulations qui aboutiront à des projets collectifs ou individuels. •Ecouter les différentes propositions et prendre des décisions ensemble. •Valoriser chaque pas vers l'autonomie et vers de nouveaux apprentissages •Etablir des règles de vie en collectivité décidées et négociées par les enfants.
	•En prenant en compte chaque enfant comme individu.	•Mener une réflexion sur l'aménagement des locaux.

Être à l'écoute du rythme de chacun	• En laissant l'enfant libre lors du temps d'accueil.	• Être à l'écoute, disponible, attentif et savoir reconnaître les signes de fatigue. • Installer différents ateliers individuels ou collectifs et donner à l'enfant la possibilité de choisir entre plusieurs activités variées.
-------------------------------------	---	---

VI/ Journée type et Quotidienneté

Le temps du matin sur les APS		
<u>7h/8h20</u>	Accueil individualisé des enfants Activité libre ou encadrée au choix Accompagnement des enfants auprès de leurs enseignants respectifs	
Le temps méridien (11h30/13h20)*		
<u>11h30/12h15</u>	<u>Maternelle</u>	<u>Elémentaire</u>
	<u>Temps de restauration</u> Mise en œuvre du projet « Anti Gaspi » avec pesée des déchets et animations en lien avec le développement durable.	<u>Temps de cour</u> (Mise à disposition de matériel pédagogique varié) avec proposition de l'équipe d'animation d'activités physiques ou créatives.
<u>12h15/13h20</u> ou 13h15 sur l'école du Bourg pour les élémentaires	<u>Temps de sieste ou temps de Cour pour les plus grands (GS)</u>	<u>Temps de restauration</u> Mise en œuvre du projet « Anti Gaspi » avec pesée des déchets et animations en lien avec le développement durable.

Le temps du soir sur les APS (16h30/18h30 ou 19h pour Marsaneix)		
<u>16h30 / 16h40</u> ou 16h25 sur l'école du Bourg pour les élémentaires	Accueil individualisé des enfants auprès des animateurs	
<u>16h40 / 17h</u>	Goûter	
<u>17h/ 18h30 ou 19h</u>	Temps d'activités et de jeux, les enfants sont libres d'y participer et peuvent aussi soumettre leurs idées qui les mènent à concevoir des ateliers autonomes. Un coin calme est à leur disposition.	

*** Exceptions d'organisation :**

-Ecole du Bourg : la classe de CP est intégrée au premier service du fait des contraintes spatiales du restaurant d'enfants

Spécificité Lundi et Jeudi : Une aide aux devoirs est proposée aux familles dont les enfants fréquentent les APS. Cette aide est encadrée par des bénévoles au sein des trois groupes scolaires. Les enfants sont répartis sur deux créneaux (17h/17h30 ou 17h30/18h) et sont pris en charge suite à ce temps par les équipes d'animation (Service géré par l'élus aux ALSH)

VII/ Projets d'activités

Des projets spécifiques viennent compléter ce projet pédagogique général. Ils évoluent selon les périodes et les intentions éducatives de l'organisateur. Les



projets précédemment définis sont établis par l'équipe d'animation et ils les mettent en œuvre au sein des différentes structures. Vous trouverez ces différents projets en complément de ce projet pédagogique (cf. document joint). Des animations et activités spécifiques reprennent le calendrier annuel et des repas à thèmes : cette année choix a été fait de lier les repas thématiques autour des régions de France, des activités et jeux en lien seront ainsi proposés sur le temps méridien.

VIII/ Evaluation

Des réunions d'équipes sont programmées à chaque période de vacances (5 par an) afin de faire le bilan permettant d'évaluer les activités, les objectifs pédagogiques et le vécu de l'enfant.

Ces réunions sont aussi le moyen d'évaluer le relationnel :

- . Equipe d'animation / enfants
- . Equipe d'animation / personnel communal
- . Equipe d'animation / partenaires

Un entretien individuel avec le personnel d'animation est programmé chaque fin d'année afin d'apprécier le travail de chacun et de prendre en compte les demandes de formations...

